

Vient de paraître au CEET

Le Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) vient de publier le numéro 132 de *Connaissance de l'emploi* : « Les offres d'emploi sur Internet : vers la "transparence" du marché du travail ? ».



La disponibilité d'une masse impressionnante d'offres d'emploi en ligne peut donner l'illusion d'une grande transparence du marché du travail. Toutefois, non seulement ces offres ne sont pas toutes valides et de qualité, mais elles sont aussi dispersées et dupliquées sur une multitude de sites.

Loin de faire advenir une bourse à l'emploi globale, Internet a favorisé la diffusion décentralisée des offres, et l'on compte par surcroît presque autant de formats et modalités de catégorisation des offres que de supports.

Cette configuration a permis l'émergence de deux types d'acteurs, venus s'intercaler entre les *job boards* et les deux versants du marché du travail (*i.e.* candidats et recruteurs) : les multidiffuseurs, qui proposent aux recruteurs d'envoyer les offres vers différents supports, et les agrégateurs, qui rassemblent au contraire celles-ci pour

permettre aux candidats d'effectuer des recherches par le biais d'une interface unique.

La transparence du marché du travail promise par Internet serait ainsi réalisée non par la diffusion centralisée des offres mais par leur circulation et leur « recentralisation » *a posteriori*. C'est de fait le parti pris actuel de Pôle emploi, dont la stratégie mise en œuvre depuis 2013 constitue un tournant symboliquement fort pour l'opérateur public qui s'était vu attribué, à sa création, un théorique « monopole de placement ».

Pour autant, en l'absence de dispositifs partagés permettant la circulation fluide d'une information de qualité et un ciblage efficace des recherches d'offres, le marché du travail en ligne a encore tout d'une « jungle » pour les candidats comme pour les recruteurs.

Connaissance de l'emploi, n° 132, novembre 2016, Yannick Fondeur.

http://www.cee-recherche.fr/publications/connaissance-de-lemploi/les-offres-demploi-sur-internet-vers-la-transparence-du-marche-du-travail

Suivez le CEET sur Twitter : https://twitter.com/CeeEtudesEmploi

cee